

Position de recherche

« Urbanification » et appropriation de l'espace. Le cas de la ville d'Oran*.

Djounid HADJIDJ

Introduction :

Nombreux, sont les chercheurs qui étudiant le phénomène urbain, en mettant l'accent sur l'ampleur de ce processus et son rythme accéléré, ont tenté d'établir une covariance entre le niveau technico-économique et le taux d'urbanisation.

Si dans les pays développés l'urbanisation s'est faite au rythme des progrès techniques qui se sont succédés, dans les villes du tiers-monde l'urbanisation précède l'industrialisation. Elle se caractérise par une croissance rapide des villes, l'exode rural et l'abandon d'une agriculture traditionnelle.

Nous sommes en présence non pas d'une urbanisation technologique, créatrice de richesses telle qu'on a pu l'observer dans tous les pays développés, mais d'une urbanisation démographique, sécrétant des espaces dérivés voire surimposés, qui est partie prenante du procès de sous-développement des pays du tiers-monde. À cet égard, le cas de l'Algérie est édifiant. En effet, ce pays a subi, pendant longtemps, une explosion urbaine qui a défié toutes les prévisions et a pris au dépourvu les pouvoirs publics. Cependant cette urbanisation intensive allait indubitablement engendrer divers problèmes dont souffrent actuellement toutes les grandes villes algériennes, notamment Oran.

L'objet de notre travail porte sur la ville d'Oran, deuxième ville du pays, dont la réputation de ville prospère lui a fait subir des contrecoups ayant bouleversé toutes ses capacités. Par son importance, Oran

* Thèse de doctorat d'Etat en sociologie (Directeur de recherche Pr. Ahmed Lalaoui).- Université d'Oran, 2002, 448p.

représente un terrain privilégié où subsistent certains problèmes engendrés par la forte concentration humaine. La ville vit actuellement les problèmes dûs essentiellement à la saturation de toutes ses capacités d'accueil et de services.

Cette recherche que nous avons modestement menée à terme, s'articule autour de l'étude du phénomène urbanisation et des transformations économiques sociales et culturelles qu'il a provoquées. Il s'agissait dans notre approche beaucoup plus d'une « urbanification » qui désigne un phénomène spontané et mal maîtrisé du développement urbain.

Méthodologie :

Sur le plan méthodologique, le choix de la technique d'investigation utilisée a été fait pour tenir compte du caractère qualitatif de cette recherche, qui favorise l'observation directe et l'entretien.

Enquêter sur les pratiques, les représentations et sur le sens du vécu quotidien des habitants, n'aurait pu se satisfaire de données recueillies par questionnaires.

Cette démarche qualitative reposant sur un souci permanent de sincérité et de vérité nous a d'ailleurs permis de restituer concrètement les pratiques sociales dans la situation où elles se développent, de mettre au jour ce qui les oriente, ce qui amène les acteurs à leur donner telle forme, de ne pas être dirigé par des idées préconçues et rompre ainsi avec les discours ordinaires et les fausses évidences.

Il est dès lors loisible de montrer l'importance du recours au social, pour saisir et comprendre l'aménagement de l'espace urbain et son appropriation. Cette préoccupation constituait en fait notre point de départ méthodologique. Selon nous, l'organisation de l'espace est un phénomène social qui ne pourrait être appréhendé et compris que par référence explicite à d'autres phénomènes sociaux. Il s'agissait pour nous de faire apparaître l'émergence des interactions entre la société et son espace. Pour ce faire, il fallait nécessairement mettre en exergue les différents procès qui interviennent ou sont déjà intervenus pour le produire, et dans un deuxième temps observer et noter les effets en retour de cet espace sur la société dans son ensemble.

Il s'agissait de montrer que les pratiques et représentations de l'espace sont en rapport étroit avec le statut social des individus, dans un rapport entre d'un côté le capital culturel et le capital économique de l'autre, lié à leur statut. Nous avons considéré chaque acteur comme représentatif du

groupe social auquel il appartient, dans la mesure où l'histoire individuelle est en même temps une histoire sociale.

Le recours à l'entretien non directif repose sur la quête d'informations plus profondes, car il nous semble bien « qu'il existe une relation entre le degré de liberté laissé à l'enquêté et le niveau de profondeur des informations qu'il peut fournir » (G. Michelat).

Nous avons présenté notre travail en trois parties :

Dans la première partie subdivisée en trois chapitres, nous avons consacré le premier chapitre à l'étude du développement urbain de la ville et ce, du dixième siècle à la veille de l'indépendance. Il n'était pas dans notre projet d'étudier dans le détail le processus historique du développement urbain de la ville d'Oran ; cette ambition, quoique certainement fort passionnante, dépassait largement le cadre de notre étude, mais nous avons souligné les principaux aspects de l'essor urbanistique qui s'est alors traduit par une croissance spatiale et économique importante, traits caractéristiques de l'occupation d'Oran par les tribus berbères, les Ottomans, les Espagnols et les Français.

Dans le deuxième chapitre nous avons montré que le surpeuplement d'Oran, qui constitue un trait essentiel de la dynamique de croissance est dû non seulement à un croît naturel important résultant d'une natalité, qui en dépit d'une baisse sensible reste élevée, et de la diminution significative de la mortalité, mais aussi d'un exode rural continu après avoir été longtemps massif.

Le taux d'accroissement naturel malgré une tendance à la baisse reste cependant élevé. L'explication de ce haut taux est à chercher parmi la manifestation de plusieurs facteurs notamment religieux, socio-économique et psychologique. À cela il conviendrait d'ajouter l'absence d'une politique sociale réaliste : apparemment Oran n'a pas de politique de limitation de naissances.

Le troisième chapitre aborde le deuxième facteur qui agit fortement sur la croissance urbaine par son rapport, à l'ampleur des phénomènes migratoires. Si les migrants ne cessaient d'affluer à Oran, cela n'est pas dû à un dynamisme quelconque de la ville, mais plutôt à une décomposition de la société rurale. Il s'agit là beaucoup plus d'un phénomène répulsif, dû à la désagrégation du milieu campagnard que d'un pouvoir attractif de la ville.

L'arrivée de ces migrants à Oran n'a pas été sans effets sur l'armature urbaine. La ville jadis accueillante devient un conglomérat de nuisances : entassement, habitat précaire, pénurie de logements, insuffisance des équipements, écrasement des espaces verts sous le béton... Si une partie de cette population a réussi à s'intégrer socialement et économiquement,

une autre est restée cependant aux bornes de la marginalité créant ainsi son propre espace. L'installation en milieu urbain a entraîné certaines transformations sociales. Certes le changement du cadre de vie sociale, du traditionnel au moderne s'accompagne dans les meilleurs des cas des mutations sociales lentes, mais profondes.

Nous pouvons noter à ce niveau que le passage du monde rural au monde urbain provoque inéluctablement l'affaiblissement des liens sociaux, le passage de la solidarité collective à l'apparition de l'individu isolé dans la foule, les changements de la structure sociale conjugale, ainsi que le changement dans le type de l'habitat.

La deuxième partie est intitulée « Espace et volontarisme politique. Main basse sur la ville ». Le premier chapitre met en exergue l'incapacité structurelle de l'Etat d'initier une authentique réflexion sur la ville et sans devenir par trop incertain. Ce dernier a réduit finalement la politique urbaine essentiellement au traitement de la question, du reste épineuse, du logement, fait dominant, il est vrai, de ces deux dernières décennies.

Force est de constater qu'à Oran, comme partout ailleurs, il est toujours question de rattraper et de combler les retards qui prennent des proportions sans cesse croissantes. Jusqu'à présent la politique menée dans ce secteur reste caractérisée par la précipitation. Or un diagnostic circonstancié s'avère nécessaire. Ainsi, conviendrait-il de noter qu'il est grand temps de briser le monopole de l'initiative et de la décision étatique, en privilégiant pour ce faire la démarche qui impliquerait sans discernement les acteurs nationaux, régionaux, locaux, associatifs... En attendant, loin de susciter cette dynamique, c'est plutôt le style de politique dirigiste, interventionniste, fondée sur l'autorité absolue, incontestable de l'Etat et à travers lui les administrations locales qui semble se manifester clairement et pour longtemps.

Et pour reprendre l'expression fameuse de Bernard Granotier « le souci de la vérité devrait passer avant les convenances idéologiques ». Ce principe directeur apparaît particulièrement adapté à la résolution de problèmes actuellement rencontrés en matière d'habitat dans l'agglomération oranaise.

Le deuxième chapitre traite de la planification urbaine. Celle-ci, moyen de contrôle social et aussi instrument de sélection sociale, n'est pas seulement technique, mais essentiellement politique. Elle semble échapper totalement à la collectivité locale, puisse qu'elle émane de l'Etat centralisateur qui a défini, tracé et décidé des orientations du développement futur de la ville d'Oran. De telles initiatives ne peuvent, l'on s'en doute, que contribuer à faire perdre toute autonomie à la collectivité locale. Les responsables locaux ne sont donc, de ce fait, que

des exécutants des politiques et des décisions arrêtées au niveau central. Ce système a fini par phagocytter toute la sphère de la gestion locale, ne laissant que peu de place à l'initiative propre des élus locaux.

Cette politique classique en s'appuyant sur des plans directeurs PUD et PDAU inopérants, inefficaces, n'a pas tardé à montrer ses limites, voire très souvent ses contradictions, en échouant globalement à maîtriser, un tant soit peu, la croissance urbaine. Force est de reconnaître que les mesures urbanistiques arrêtées jusque-là n'avaient pu éviter l'étouffement inéluctable de la ville et endiguer une poussée urbaine désordonnée et galopante.

La troisième partie est intitulée « Accession au logement et pratiques de l'espace ». Le premier chapitre examine la question de l'accession au patrimoine public appelé communément "biens de l'Etat".

Grâce aux opportunités créées par les logements laissés vacants après le départ massif des Européens en 1962, un processus de substitution spatiale allait s'enclencher de manière brutale. Cette réappropriation subite de l'espace, au profit de toutes les couches sociales est à l'origine d'une promotion urbaine tant désirée. Le droit à la ville est ainsi symboliquement concrétisé.

Pour mettre un terme à une situation anarchique, favorisée jusque-là par la fragilité du pouvoir, l'Etat ne tarda pas à instaurer en 1966 un cadre juridique réglementant "les biens dits vacants". Et dès 1981, la loi portant Cession des biens de l'Etat est promulguée pour être ensuite assouplie en 1986 en levant pour ce faire tous les blocages institutionnels. Cette flexibilité du pouvoir a généré une grande braderie au bénéfice essentiellement d'une catégorie sociale au capital relationnel élargi. On peut dire au moins, que la gestion du logement en Algérie laisse très peu de place à l'optimisme ; aucune formule n'a su faire preuve de son efficacité.

Le deuxième chapitre traite des stratégies d'acteurs à l'épreuve de la crise et de la pénurie de logements. Loin de résorber la question du reste épineuse du logement par le biais de l'opération des coopératives immobilières et par la politique d'accession au logement familial, l'Etat crée en fait des occasions pour que certaines couches oranaises affirment davantage leur ascension sociale et leur domination, en améliorant leur standing de vie qui est déjà élevé. Nous pouvons constater à ce niveau, que placés devant une situation prétendument égalitaire, les Oranais ont en réalité un droit d'accès au logement radicalement injuste, qui tient à la structure différenciée de la société algérienne.

Ne dit-on pas que le droit à un logement décent constitue une pierre angulaire pour la promotion sociale du citoyen, de son bien-être et du

progrès social en général ? Objet d'identification sociale, le logement à soi, marqueur social fort reste pour les moins favorisés inaccessible, relevant beaucoup plus du domaine de l'utopie.

La crise de logement aidant, les couches sociales en quête d'un modeste toit, vivent désespérément leur situation de sinistrés aggravée par l'attribution inégale, injuste de logements dits sociaux et entretenue par le favoritisme, le clientélisme et le népotisme. Nous sommes en présence d'un système d'attribution invraisemblable qui obéit à un mode de distribution inégalitaire, reposant sur une base régionaliste, tribale, voire parentale. Tant que la demande restera forte et l'offre parcimonieuse, l'attribution de logements demeurera synonyme de mécontentement, d'insatisfaction et de colère. Il est à noter que dans ces conditions le malaise social prendra assurément de plus en plus de l'ampleur, surtout que l'Etat, aujourd'hui, n'a plus désormais les moyens de ses premières ambitions : le logement pour tous.

Les constructions sommaires, précaires ont pris ces dernières années de proportions alarmantes. Aujourd'hui, le bidonville n'est que la réponse illégitime du pauvre à son problème logement. Ces citoyens sinistrés, survivent dans des conditions inhumaines où misère, pauvreté et déchéance humaine se conjuguent au quotidien. Il est à noter que la misère de cet urbanisme sauvage est bien l'expression de toute une misère sociale, la dérive est en grandeur nature ; elle est à la fois sociale, psychologique et urbanistique.

Le troisième chapitre a pour titre l'espace : appartenances et enjeux. Des besoins aux pratiques. Dans le premier sous-chapitre, nous avons abordé la question de la différenciation de l'espace urbain oranais. Celui-ci est fragmenté, divisé, émietté, éclaté, désarticulé depuis le bureau d'études ou la planche à dessiner jusque sur le terrain. L'espace urbain comporte une distribution implicite conformément à la hiérarchie sociale; même si les barrières sont parfois assez floues, la ville est truffée de ghettos symboliques, la place du citoyen dans la ville, l'endroit où il réside sont déterminés théoriquement du moins par son étiquette socioculturelle. Un véritable escalier sociologique se dessine à Oran. La bourgeoisie inscrit ainsi en « dur » son rang, son statut social, son statut de classe privilégiée. Les larges couches quant à elles ont droit à l'entassement, la vétusté, l'insalubrité et tout l'arsenal des problèmes engendrés par la forte concentration humaine.

Dans le second sous-chapitre, nous nous sommes intéressés aux pratiques habitantes en prenant le logement social comme cadre de vie. « L'habiter », cette forme de spatialisation des modes de vie, a évolué à travers l'histoire culturelle des civilisations. L'espace a été de ce fait

produit, modelé et organisé à partir d'éléments culturels et symboliques, qui ont donné forme et sens à l'habitation humaine.

Support de l'ancrage identitaire, l'espace-logement est révélateur d'une appropriation différenciée de pratiques et de représentations sociales prégnantes diverses. De par ses faits et gestes quotidiens, l'habitant opère ainsi une sorte de marquage de son espace logement et ce, en fonction de codes culturels et symboliques qui lui sont propres. Les tentatives de remodelage et de transformation de l'espace, produit des expériences vécues, des habitus et des aspirations des habitants sont l'illustration parfaite de résultats combinés de processus cognitifs, symboliques, esthétiques...

Aujourd'hui au terme de plusieurs années d'expérimentation hasardeuse, les citoyens habitent des espaces normalisés, répétitifs, connus pour être rigides, déshumanisés, tristes, monotones, mais ne les vivent pas. Il importe de souligner à ce niveau que le logement ne remplit donc plus sa fonction biologique de protection, tout comme il a cessé depuis longtemps de remplir pleinement sa fonction sociologique d'expression.

Conclusion :

Au terme de cette modeste recherche, nous avons présenté diverses propositions, qui entendent élaborer les termes d'une définition d'un possible équilibre harmonieux entre la ville et la campagne.

À cet effet, deux thèses nous ont permis de tracer les contours du phénomène urbain et d'esquisser, à titre indicatif, le type de solutions qu'il implique. Surtout lorsque l'on sait que la ville s'avère aujourd'hui tragiquement inapte à répondre aux défis modernes de la société et aux attentes de toute une cité.

Il est dit que la ville, ce corps de pierre, est l'avenir de l'homme. En tout cas, la ville fortement conquérante et destructrice des équilibres ruraux, nous fascine car elle « nous dit le monde et contient le temps ». Dans cette perspective, il est bien évident que nous n'échapperons pas à la société urbaine et que la ville parasite du monde rural a déjà installé sa domination. Inutile de se leurrer : l'urbain règne, impose ses règles et se propage.